Pour notre village

Le Mot du Président

Bouvignies Demain, l'association créée en 1997 par René Robe, son premier Président, a eu successivement à sa tête Emile Duez puis Christophe Deplechin, dont je salue, au nom de toute notre équipe, le dévouement, l'investissement total et le travail accompli.

Le 15 février 2013, notre assemblée générale m'a confié le mandat de Président. Je reprends le flambeau avec toujours les mêmes objectifs, la poursuite d'actions d'intérêt général, la disponibilité face aux demandes et attentes des Bouvigniennes et des Bouvigniens.

L'année 2013 s'annonce riche, avec une refonte des intercommunalités, mais aussi avec la finalisation prochaine du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et l'édification d'une nouvelle cantine scolaire, attendue depuis si longtemps déjà, puisque ce service avait vu le jour dans les années 90 dans l'ex-logement de M. Petit (ancien directeur de l''école Pigeon Vole), à titre provisoire.

Autant de projets qui intéressent notre village. L'idéal serait forcément que toutes et tous soient tenus au courant de ces évolutions dans un souci de transparence et qu'en amont déjà nous préparions le village de demain. Voilà ce à quoi je m'engage au nom de tous les bénévoles qui constituent notre association, **Bouvignies Demain**, et ce avec le concours de tous les habitants de notre village, dans le plus grand respect des personnes.

François Corion
Président de l'association

Solidarité

Vêtements de seconde main

Les enfants grandissent, les vêtements ne sont plus adaptés à leur taille, nous-mêmes en reléguons certains au fond des placards. Accordons leur une seconde vie et permettons à d'autres personnes d'en bénéficier.

Depuis peu, une benne du « Relais » est installée avec l'agrément de la Communauté de communes Espace-en-Pévèle, sur le périmètre du manoir. Une généreuse initiative que nous saluons.

Rappelons qu'il convient de mettre les vêtements ou les chaussures par paire dans des sacs afin d'éviter leur dégradation dans le container.

Vous pouvez aussi les déposer au siège du **Secours populaire** (vaisselle et jouets seront également les bienvenus) le mardi matin entre 9h et 11h, rue Salengro à Orchies ou au **Secours Catholique**, le jeudi après-midi de 14h à 17h à la Maison de l'évangile, 87 rue Poutrain à Orchies ou encore dans le hall de la salle d'œuvres, les lundi entre 14h et 16h à Flines-lez-Râches, les **Restos du cœur** se chargeant de leur redistribution.

Encore un exemple de l'association vertueuse de la solidarité et du développement durable. Merci pour eux.

Pour plus d'informations : *Claudine Rime – 03 27 91 21 79*
Marie-Jeanne Rzepecki – 03 27 91 30 38

Association
Bouvignies Demain
149 rue des Pronelles
59870 BOUVIGNIES
www.bouvigniens.org
Avril 2013 - IPNS

Intercommunalité

Construction d'un dojo sur la Communauté de communes : Bouvignies pas candidat !

Le projet de construction d'un dojo sur le territoire de la Communauté de communes Espace en Pévèle dont Bouvignies fait partie se précise.

Rappelons que la construction d'un dojo a déjà été évoquée à plusieurs reprises et que le Président d'Espace en Pévèle, M. Detavernier, a proposé aux communes ne s'étant pas encore prononcées pour bénéficier de structures inter-communales (salles des fêtes, de sports,...) de réfléchir à l'accueil de cet équipement sportif.

Après une rencontre chaleureuse avec M. Merly, maire de Marchiennes et la visite du dojo dont cette commune dispose, les représentants de l'intercommunalité étaient plus à même de concevoir un tel projet.

« Un dojo ouvert aux compétitions pour Espace en Pévèle »

Pour Espace en Pévèle, il s'agit donc d'ériger un dojo ouvert aux compétitions et pouvant servir à d'autres activités telles que la danse. A cette implantation peut être ajoutée une salle de musculation.

Les impératifs : la commune doit posséder un terrain (ou l'acquérir) disposant d'un accès facile.

A l'occasion de la réunion du conseil communautaire du 29 janvier 2013, les maires de Landas et de Nomain se sont montrés très intéressés. Ils avaient déjà bien travaillé en amont du projet et constitué un dossier pour étayer leurs candidatures. D'autres maires présents s'accordaient un temps de réflexion.

Hélas, la commune de Bouvignies, représentée par M. Pradalier et Mme Huloux, déclina l'offre faite par le Président.

« L'immobilisme, signature de la municipalité de Bouvignies »

Déception, nous l'imaginons sans peine, pour tous les adeptes des arts martiaux et tous les jeunes amateurs de musculation et de danse, autant de disciplines qui sont aujourd'hui mixtes. Déception aussi, pour tous les parents qui doivent faire le chauffeur non-stop le mercredi et le samedi pour que leurs enfants puissent s'adonner à leurs sports préférés parmi lesquels ces activités proposées exercent une réelle attraction. Déception encore, pour ceux qui veulent réduire les frais qui en découlent. Déception enfin pour les deux commerces qui subsistent dans le village.

Et que dire de la dynamique qui aurait pu être initiée dans notre commune ? D'autant que cette création sera prise en charge financièrement par l'ensemble des communes d'Espace en Pévèle.

Pour une fois, nous aurions souhaité un peu de volontarisme. Quelle joie pour tous si nous avions entendu un « oui » franc et massif. Nous aurions été preneurs. Et bien non, il faudra encore aller voir (sportivement) ailleurs.... A moins bien sûr que ce ne soit reculer pour mieux sauter !

En tout cas, bravo aux maires de Landas et Nomain.

Une prochaine réunion du conseil communautaire devra donc préciser la commune retenue pour cette future implantation, des études complémentaires ayant été nécessaires pour s'assurer de l'accessibilité des terrains et de leur stabilité.

Rappelons que le maire bouvignien, M. Delrue, a démissionné de ses fonctions de vice-président et que c'est désormais son premier adjoint qui a été élu par le Conseil communautaire pour le remplacer dans cette fonction.

Dernière minute : nous apprenons qu'à l'occasion d'une toute récente réunion du conseil communautaire, c'est Nomain qui est désignée pour accueillir ce dojo.

Le compostage

Pourquoi composter ?
Pour participer à la réduction de nos déchets, pour protéger l'environnement en évitant l'emploi de produits chimiques par économie d'engrais.

Que peut-on composter ?
Avant tout, les déchets de cuisine et de jardin, épluchures, restes de légumes et de fruits, coquilles d'œufs écrasées, marc de café et de thé, feuilles mortes saines (sauf feuilles de noyer), plantes vertes, fleurs fanées, brindilles hachées menues en petite quantité, tontes de gazon, papiers absorbants de cuisine.

Ce qu'il faut éviter ?
Restes de viandes, fruits ou légumes imprégnés de pesticides, emballages et papiers imprimés de couleur, poussières de ménage, cendres de cheminées, matières fécales, peinture, solvants, restes de pesticides et toutes substances chimiques ou produits inconnus.

Deux opérations de distribution de bacs à compostage ont déjà été organisées par Espace en Pévèle. Peut-être qu'une troisième aura lieu pour répondre aux attentes des nouveaux adeptes...

Le plaisir d'offrir... des fleurs

C'est l'invitation que lance Véronique Mascat, une habitante de Bouvignies qui se lance dans l'aventure économique : elle installe compositions et bouquets dans sa nouvelle boutique, 1337 route nationale à Coutiches, juste en face de l'église.

Envie de fleurs
Artisan fleuriste

Cette professionnelle des fleurs a déjà travaillé à Saint-Amand-les-Eaux et à Somain dans le même type d'établissement mais a décidé d'ouvrir son propre magasin.
Nous souhaitons bonne chance à Véronique pour sa nouvelle entreprise et invitons les Bouvigniennes et Bouvigniens à lui rendre visite.

ENVIE DE FLEURS : 03 20 61 60 62
Heures d'ouverture :

- Lundi : 14h-19h,
- Mardi, mercredi, jeudi : 9h-12h et 14h-19h,
- Vendredi et samedi : 9h-19h30 sans interruption,
- Dimanche : 9h-13h

Rejoignez l'association « Bouvignies demain »

Vous souhaitez en savoir plus sur notre association, vous aimeriez participer à des groupes de travail et de réflexion ?

N'hésitez pas à nous contacter !

Vous pouvez le faire depuis la page Contact de notre site Internet www.bouvigniens.org, en adressant un courriel à contact@bouvigniens.org, ou en appelant François Corion au 03 27 89 20 94.

Démocratie locale

Les conseils municipaux de Bouvignies

Nous vous rappelons que les séances du Conseil municipal sont ouvertes au public et que tous les citoyens peuvent donc y assister.

A Bouvignies, ces événements sont généralement annoncés dans les trois jours qui précédent leur tenue, sur les tableaux d'affichage apposés sur la mairie.

Moyennant une vigilance sans faille, vous devriez pouvoir assister à la prochaine session. Ne craignez pas d'y consacrer beaucoup de temps : il suffit généralement d'un quart d'heure au Maire pour faire approuver à l'unanimité ses propositions !

Mairie de Bouvignies - date à découvrir

Vie économique

Alerte : boulangerie en danger !

Aurore et Cédric qui ont repris la boulangerie de Bouvignies en novembre 2011 s'inquiètent de la viabilité économique de leur projet.

Malgré leurs efforts pour renouveler l'offre de pains, viennoiseries et pâtisseries, la reprise des tournées matinales et l'ouverture d'un dépôt de pain à Wandignies-Hamage, ils ne bénéficient pas d'un chiffre d'affaires suffisant.

Les Bouvigniens sont nombreux à travailler sur d'autres communes Et parmi eux, beaucoup semblent avoir oublié jusqu'à l'existence du dernier commerce d'alimentation de Bouvignies, sa boulangerie.

Peu concernée dans un premier temps, la Mairie a finalement mis en place un peu de signalétique et inséré un article de présentation dans le bulletin municipal. Cela n'a pas suffit.

Aujourd'hui, nos boulangers tirent le signal d'alarme : si leur niveau d'activité ne progresse pas rapidement, ils ne tiendront pas.

Comment sauver la boulangerie ?

Est-il utile de souligner l'importance pour certains habitants qui se déplacent difficilement de disposer au cœur du village d'un commerce d'alimentation ? Non, bien sûr.

Souhaitons nous n'habiter qu'un village-dortoir, déserté de toute vie propre ? Assurément non.

Alors que faire ?

Nous devons penser local d'abord, quand, à titre individuel, au quotidien, nous avons besoin de pain, de pâtisseries, de viennoiseries.

Mais aussi, à l'occasion d'une fête familiale, ou dans un cadre associatif, si nous organisons un repas, nous devons souligner notre préférence pour un artisan-commerçant du village.

Et inviter la municipalité, dans la mesure du possible, à privilégier les entreprises de la commune à l'occasion des divers évènements qu'elle organise.

Si tout le monde se sent concerné, peut-être garderons nous notre boulangerie !

Le magasin, appelé "La Gourmandise", joignable au 03 27 91 21 11, ouvre ses portes tous les jours de la semaine, sauf le mercredi.

- lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7h à 13h et de 16h à 20h
- samedi non-stop de 7h30 à 19h30
- dimanche de 8h à 14h

Une vieille recette

Certains cornichons se cachent. Après votre départ, ils se mettent à grossir, grossir...

Lorsqu'on les découvre, ils sont souvent trop dodus pour être confits au vinaigre.

Pour les apprécier, il suffit de les piquer avec une aiguille, de les couper en grosses rondelles puis de les mettre dans un bocal en alternant une couche de cornichon et un lit d'aneth.

Ensuite faire bouillir 45cl d'eau, 25clcl de vinaigre de vin blanc, des grains de poivre noir et une cuillère à soupe de grains de moutarde puis en couvrir les cornichons.

Ils doivent macérer un mois avant d'être dégustés.

Pensée du jour

Il est bien des choses qui ne paraissent impossibles que tant qu'on ne les a pas tentées.

André Gide